



Les déterminants possessifs et démonstratifs

- **Les déterminants possessifs** indiquent à qui appartient la chose ou la personne dont on parle.
⇒ *Son père la connaît depuis sa naissance.*

Déterminants possessifs	
singuliers	pluriels
mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur	mes, tes, ses, nos, vos, leurs

- **Les déterminants démonstratifs** désignent **ce** que l'on montre.
⇒ *Ce chien appartient à ma voisine.*

Déterminants démonstratifs	
singuliers	pluriels
ce, cet, cette	ces